

## GOUVERNEMENT

### *Ministère des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication*

**Arrêté ministériel n°CAB/VPM/PTNTIC/TLL/KML/MNB/001/2015 du 10 avril 2015 portant nomination des membres du Cabinet du Vice-premier Ministre, Ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication**

#### *Le Vice-premier Ministre, Ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;*

Vu la Constitution, telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011 spécialement en ses articles 90 et 93 ;

Vu telle que modifiée et complétée à ce jour, la Loi n°81-003 du 17 juillet 1981 portant statut du personnel de carrière des Services publics de l'Etat ;

Vu le Décret-loi n°017/2002 du 3 octobre 2002 portant code de conduite de l'Agent public de l'Etat ;

Vu l'Ordonnance n°14/078 du 07 décembre 2014 portant nomination des Vice-premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, et des Vice-ministres ;

Vu l'Ordonnance n°15/014 du 21 mars 2015 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°15/015 du 21 mars 2015 fixant les attributions des Ministères ;

Vu le Décret n°12/024 du 19 juillet 2012 portant organisation et fonctionnement des Cabinets ministériels;

Vu la nécessité et l'urgence;

### ARRETE

#### Article 1

Sont nommés membres du personnel politique aux fonctions en regard de leurs noms les personnes ci-après :

1. Directeur de Cabinet: Monsieur José Zola Kinkela Mpaka.
2. Directeur de Cabinet adjoint: Monsieur Ndukuma Adjayi Kodjo.
3. Conseiller postal : Monsieur Léonard Kahenga Messo.

4. Conseiller télécom et internet: Monsieur David Mewa.
5. Conseiller juridique: Monsieur David Nyembwe.
6. Conseiller administratif et budgétaire: Monsieur Paul Musafiri.
7. Conseiller chargé de la coopération internationale et organisations spécialisées: Monsieur Théobald Rogho Ngimali.
8. Conseiller chargé des réformes, projets économies numériques et marketing: Monsieur Joseph Nzeyimana.
9. Conseiller chargé des infrastructures des télécoms et équipements informatiques: Monsieur Paul Mputu.
10. Conseiller chargé de l'informatique, intelligence des réseaux et convergences: Monsieur Alexis Murefu.
11. Conseiller chargé des innovations et veille technologique: Monsieur Jean-Pierre Mubanga.
12. Conseiller chargé de la communication et des relations publiques: Monsieur Gustave Kalenga.
13. Chargé d'études: Monsieur Elie Rwakabuba.
14. Chargé d'études : Monsieur Joël Munanga.
15. Chargé d'études : Monsieur Blaise Azitemina.
16. Chargé d'études : Monsieur Joseph Meyamuene.
17. Secrétaire du Vice-premier Ministre: Madame Lydie Ndebo Kimbu.
18. Chargé de missions: Monsieur Abedi Mulenda.
19. Chargé de missions: Marie Jeanne Umba Amina.
20. Chargé de missions: Monsieur Trésor Bitijula.
21. Secrétaire particulier du Vice-premier Ministre: Monsieur Terro Lukufi.
22. Secrétaire particulier du Vice-ministre: Monsieur Oswald Bwira Musafiri

#### Article 2

Sont nommés membres du Personnel d'appoint aux fonctions en regard de leurs noms les personnes ci-après:

1. Secrétaire administratif: Monsieur Herman Lekulutu Nsima.
2. Secrétaire administratif adjoint : Monsieur Vicky Alanga.
3. Secrétaire du Vice-ministre : Monsieur Dodo Byambu.
4. Secrétaire du Directeur du Cabinet: Madame Fidelie Kanjinga Mutala.
5. Chef de protocole: Monsieur Tony Wanya Omatuku.
6. Chef de protocole Adjoint: Monsieur Adelard Mupungu Monene.